

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2014



En 2014 : les flamants roses changent de crèche en Camargue

Cette année, les flamants roses n'ont pas niché sur l'îlot de l'étang du Fangassier : des conditions hydrologiques exceptionnelles et la présence probable d'un prédateur terrestre ont poussé les flamants à choisir un autre site, celui des marais salants d'Aigues-Mortes. Les flamants roses n'ont pas pour autant déserté le site : ils s'y reproduisent tous les ans depuis l'acquisition des terrains par le Conservatoire du Littoral en 2008.

Ces oiseaux présentent toujours un fort attachement à l'étang du Fangassier, unique lieu de reproduction en France depuis les années 1970. Il est fort probable qu'ils essaieront de s'y installer l'an prochain. D'ici là, des travaux d'aménagement d'un nouvel îlot seront menés dans le cadre d'un programme européen de restauration des salins et anciens salins de Méditerranée.

Il faut clairement distinguer la présence des flamants en Camargue et leur lieu de nidification : sa présence en Camargue est pérenne et non remise en cause par ce déplacement du lieu de reproduction. La population camarguaise de flamants roses est stable ou en très légère augmentation.

Le flamant rose est une espèce qui vit longtemps et dont la démographie tolère des reproductions intermittentes. Aujourd'hui, l'espèce présente un statut de conservation favorable à l'échelle méditerranéenne.

Pour plus d'information :

<http://www.ornithomedia.com/magazine/interviews/pourquoi-flamants-ont-ils-deserte-cette-annee-etang-fangassier-01373.html>



© Emmanuel Vialet.

sommaire

- Enquête sur le lézard ocellé en Camargue p. 2
- Expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles dans la réserve marine du golfe de Beauduc p. 2
- Un numéro spécial du Courrier de la nature sur la Réserve nationale de Camargue p. 2
- Un chantier de jeunes bénévoles sur les marais de Rousty p. 3
- Les Sorties gourmandes du Parc p. 3
- Le Parc débarque à l'est du delta ! p. 3
- «Tourisme durable : parole de professionnel » p. 3
- Musée de la Camargue p. 4/5
- Hubert Yonnet : pour se souvenir des moments forts du Parc p. 6/7
- La Région fête les parcs naturels régionaux, p. 8



Enquête sur le lézard ocellé en Camargue



© Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) est le plus grand lézard français avec une taille pouvant atteindre plus de 70 cm. C'est une espèce méditerranéenne appréciant les lieux chauds, secs, ensoleillés et ouverts, caractérisée par la présence d'ocelles bleues sur les flancs. Cette espèce est en forte régression et fait l'objet d'un **plan national d'actions** visant à restaurer les populations et les habitats. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sa régression semble liée à la combinaison de facteurs défavorables (fermeture des milieux, raréfaction des gros insectes qui constituent la base de son régime alimentaire, disparition des garennes qui lui offraient des terriers...). En Camargue l'espèce était présente dans les milieux littoraux notamment (dunes végétalisées, montilles).

Si vous observez cette espèce remarquable (ou si vous pensez l'avoir observée dans des milieux favorables), il est important de nous communiquer le lieu et les détails de l'observation. Cela nous permettra de mieux connaître sa présence en Camargue et de définir au mieux les actions nécessaires à son retour grâce au soutien de la Direction régionale de l'environnement ou du Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : *Stéphan Arnassant, responsable du pôle gestion contractuelle des espaces naturels, natura@parc-camargue.fr, tél. : 04 90 97 10 40.*



Expérimentation de dispositifs de **nurseries artificielles** dans la réserve marine du golfe de Beauduc



Balise temporaire côtière - Récifs trophiques - Mise à l'eau des nurseries.

En temps normal, 90 % des alevins de poissons n'atteignent pas l'âge adulte du fait de la prédation.

Des nurseries artificielles vont donc être expérimentées pour augmenter les chances de survie des juvéniles de poissons. Une étude technique menée par le bureau d'étude P2A développement a permis d'établir la fréquentation de la zone par ces juvéniles. Cinq types de structures de petite taille ont été proposés selon les espèces identifiées.

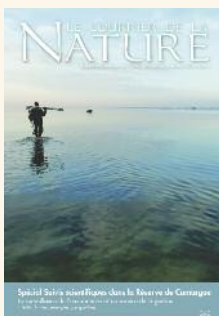
L'expérimentation sera menée pour une durée de deux ans renouvelable afin de suivre la colonisation des structures immergées par les juvéniles et leur tenue sur le site.

Ces nurseries artificielles ont été immergées début août à l'aide d'une barge, d'un bateau et de plongeurs professionnels et ancrées sur le fond à l'aide d'ancres à vis et de chaînes.

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation de restauration d'un milieu marin dégradé. Son but est d'améliorer les potentialités du golfe pour ses fonctions de nurserie notamment. Ce projet bénéficiera à la fois au milieu naturel et aux pêcheurs aux petits métiers, dans une optique de gestion de la ressource halieutique et de reconstitution des fonds marins.

Financée par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fondation Véolia, l'opération bénéficie également de l'expertise du GIS Posidonie et de l'institut océanologique de Marseille (expertise, suivi) et de l'appui logistique de la capitainerie de Port Gardian et du Thon Club.

Contact : *Delphine Marobin, chargée de mission littoral, littoral@parc-camargue.fr, tél. : 04 90 9710 40.*



Un numéro spécial du **Courrier de la nature** sur la Réserve nationale de Camargue

Les 13 117 ha de la **réserve nationale de Camargue** sont situés au cœur même du **delta du Rhône**, à la confluence des eaux douces du fleuve et des eaux salées de la **Méditerranée**. Il s'agit d'une mosaïque d'habitats en perpétuelle mutation, une véritable marque de fabrique des écosystèmes de Camargue !

Ce **numéro spécial** de la revue "**le Courrier de la nature**" présente les résultats issus de nombreux **suivis scientifiques** réalisés par l'équipe de la Réserve de Camargue : **nombre d'oiseaux, de poissons, évolution de la côte, évolutions climatiques...** un numéro à lire sans hésitation.

<http://www.snpn.com/spip.php?article2063>



Un chantier de jeunes bénévoles sur les marais de Rousty

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional de Camargue et l'Association « Moissons nouvelles de l'Indre » collaborent pour organiser en juillet un chantier-nature pour une dizaine d'adolescents en difficulté sociale ou thérapeutique. Cette année, un platelage et une plate-forme d'observation ont été réalisés sur le sentier du Mas du Pont de Rousty permettant pour les visiteurs une meilleure observation du site et notamment de l'activité hivernale des exploitants de roselières. Ce séjour leur permet également de découvrir les richesses naturelles et culturelles de la Camargue. Merci à eux et à leur équipe d'encadrants !



LES SORTIES GOURMANDES DU PARC

Un samedi par mois, le Parc naturel régional de Camargue vous propose de découvrir un savoir-faire du terroir camarguais et une animation pédagogique autour de la cuisine d'un produit lié à ce savoir-faire. Ces ateliers pédagogiques d'une demi-journée permettent de découvrir la Camargue de l'intérieur, présentée et vécue par ses habitants.

Samedi 25 octobre de 10h à 13h

LA PÊCHE EN ÉTANG DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Sur son lieu de travail, au bord d'un étang, un pêcheur vous fera vivre les différentes facettes de son métier ainsi que la particularité et la richesse des étangs centraux du delta du Rhône. Cette animation est suivie d'une découverte et d'une dégustation in situ des produits de la pêche.

Les sorties nature ou gourmandes du Parc sont au prix de 10 €/ adulte et gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans. Les réservations sont toujours obligatoires et s'effectuent au Parc auprès de Marjorie Mercier au 04 90 9 7 93 97. (clôture des inscriptions 1 semaine avant la date des animations).



Le Parc débarque à l'est du delta !

Atelier participatif « connaître et comprendre le Parc et son action sur le territoire » : *le Parc à l'heure du numérique*
Judi 2 octobre 2014 à 17h à la salle des fêtes de Mas-Thibert

Le premier atelier participatif d'une série de 3 qui se poursuivra en 2015.

Ces ateliers délocalisés sont ouverts à tous les habitants et usagers du territoire du Parc.

Au programme

Des explications :

- Les outils d'Internet pour connaître le Parc et son territoire
- Suivre le territoire : quand ? comment ? pourquoi ?
- Evaluer la charte du Parc : on a besoin de vous !

De la pratique :

- Un photo-puzzle aérien ; un paysage à l'oeil ; Ça se discute...

Et des surprises...

Renseignements : Chantal Mebreck, pôle Evaluation et prospective, charte2011@parc-camargue.fr, 04 90 97 10 40

«Tourisme durable : parole de professionnel »



Cette nouvelle rubrique met en avant une action exemplaire en matière de tourisme durable, menée par un professionnel du territoire.

➔ *Guillaume Contreras, gérant de l'hôtel 3* Le Mas de la Grenouillère aux Saintes-Maries-de-la-Mer :*

« Conscient que notre activité équestre et hôtelière pouvait avoir un impact sur l'environnement, je me suis engagé dans une politique de tourisme durable. Cela m'a amené, entre autres, à vouloir installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des écuries afin de produire une énergie verte. Les 36 panneaux produiront 21 000 kwh/an sur les 55 600 kwh/an que l'hôtel consomme. Ce système photovoltaïque permettra donc à notre structure touristique d'atteindre une autosuffisance énergétique de 37 %. Nous allons maintenant nous atteler à rendre visible ces démarches de gestion durable auprès de notre clientèle. En parallèle, l'établissement est labellisé « E-tablissement branché », il s'agit de permettre aux véhicules électriques de se recharger ».





Musée de la Camargue

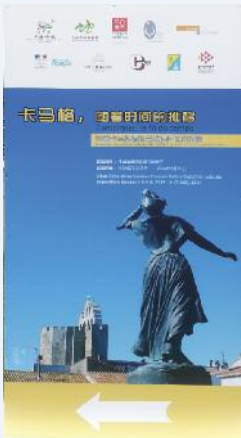
Le Musée de la Camargue en Chine

Dans le cadre du cinquantenaire des relations diplomatiques entre la France et la Chine, une délégation constituée de David Grzyb, président du Parc naturel régional de Camargue, Estelle Rouquette, conservateur du Musée de la Camargue, et de membres du Conseil de Parc dont Christiane Hémerly, co-présidente de la commission culture du Parc et vice-présidente de Camargo Souvajo, Vincent Ramon, président des Amis du vieil Arles, s'est rendue fin juin à Hangzhou, près de Shanghai. Au Musée Xixi Wetlands, Musée national des zones humides de Chine, pour reproduire l'exposition du Musée de la Camargue « Le fil de l'eau...le fil du temps ».

C'est après plusieurs échanges avec Estelle Rouquette que les responsables du musée chinois ont choisi de présenter l'exposition labellisée « France-Chine 50 » : « Au fil de l'eau, au fil du temps en Camargue », soit 500 m² dédiés à la Camargue, visibles du 3 juillet au 17 août 2014. L'exposition "le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue" en Chine a reçu plus de 300 000 visiteurs en 45 jours !

L'inauguration a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat entre le Parc et la mairie de Hangzhou.

Des échanges sur les expériences, les pratiques et les points communs aux deux territoires sont d'ores et déjà prévus. Dans ce cadre, début août, des enfants de l'école Freinet d'Hangzhou se sont rendus au Musée de la Camargue pour y visiter la version originale de l'exposition. Ces mêmes enfants, âgés de 6 à 10 ans avaient chanté en français lors de l'inauguration de l'exposition en Chine, le 3 juillet.



Programme culturel Septembre-Octobre 2014

« Journées européennes du Patrimoine :
patrimoine culturel, patrimoine naturel »

VENDREDI 19 SEPTEMBRE : « LA REMONTE DE DÉCISE »

A LA PRISE D'EAU DE LA GRANDE MONTLONG ET À TRINQUETAILLE, QUAI SAINT PIERRE

Décise est l'une des 3 œuvres créées en 2013 par Tadashi Kawamata dans le cadre du projet «Les sentiers de l'eau en Camargue», pour Marseille-Provence, capitale européenne de la culture. En ouverture des Journées européennes du patrimoine, cette œuvre flottante remonte le Rhône depuis Salin-de-Giraud et accompagne l'ambassadrice du riz jusqu'à Arles. A son passage à la station de pompage de la Grande Montlong, où se situe Escale, l'une des autres réalisations de Tadashi Kawamata, une table d'interprétation dédiée au patrimoine fluvial sera inaugurée.

En partenariat avec le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville d'Arles, les Voies navigables de France, la Compagnie nationale du Rhône. C'est un projet labellisé par le Plan Rhône.



© Didier Olivry

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

AU MUSÉE

De 9h à 18h : visite libre des collections.

De 10h30 à 17h30 : démonstrations de savoir-faire.

A 10h et 15h30 : visite guidée sur le sentier : observation des liens entre paysages et architecture.

A 11h et 14h : visite guidée de l'exposition permanente.

Visites guidées : dans la limite des places disponibles. Gratuit.



« Résister en pays d'Arles, 1944-2014, 70^e anniversaire de la Libération »



DIMANCHE 5 OCTOBRE À 11H :

INAUGURATION DE LA STÈLE DÉDIÉE AUX TRAVAILLEURS INDOCHINOIS

MAIRIE ANNEXE DE SALIN-DE-GIRAUD

Inauguration de la stèle en hommage aux travailleurs indochinois enrôlés dans l'armée française pendant la Seconde guerre mondiale, parmi lesquels deux mille ont travaillé dans les salins et les domaines agricoles de Camargue. Projet porté par l'association Mémorial pour les ouvriers Indochinois et la Commune d'Arles.

MARDI 7 OCTOBRE À 18H :

PRÉSENTATION DU LIVRE « RÉSISTER EN PAYS D'ARLES »

AU MUSÉE

Georges Carlevan, Jean-Claude Duclos, Nicolas Koukas, Eric Castellani et Robert Mencherini présentent et signent l'ouvrage « Résister en Pays d'Arles ».

En partenariat avec l'Association pour un Musée de la Résistance.

Gratuit – Réservation indispensable.

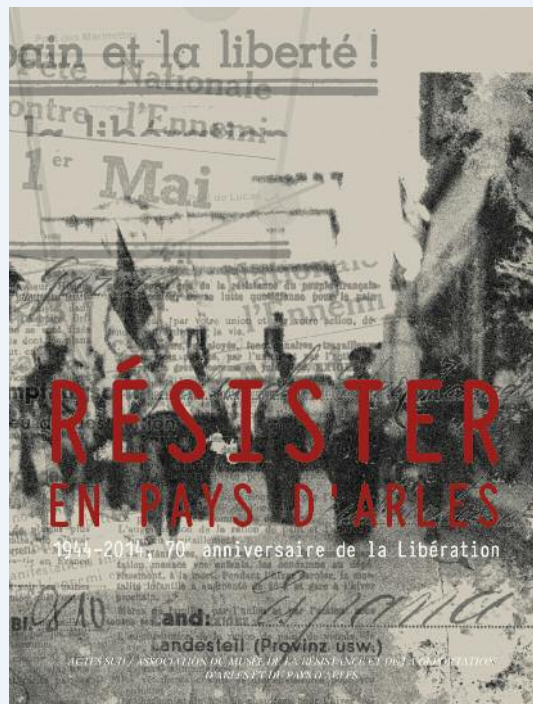
SAMEDI 25 OCTOBRE : « FESTEJAR AU MUSÉE DE LA CAMARGUE »

Le nouveau musée fête son premier anniversaire.

De 9h à 18h : visite libre des collections.

14h30 : visite guidée du sentier et présentation du programme d'extension du musée (sur réservation).

16h : goûter d'anniversaire à la cabane (dans la limite des places disponibles). Gratuit.



Renseignements et réservations au Musée de la Camargue :

Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles - Tél. 04 90 97 10 82 -

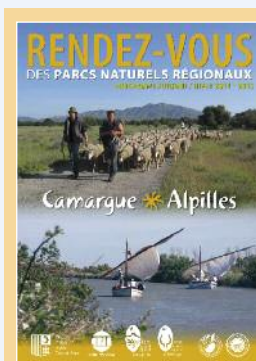
musee@parc-camargue.fr - www.parc-camargue.fr/musee.html

Horaires d'ouverture :

Avril à fin octobre : de 9h à 12h30 et de 13h à 18h -

Novembre à fin mars : de 10h à 12h30 et de 13h à 17h.

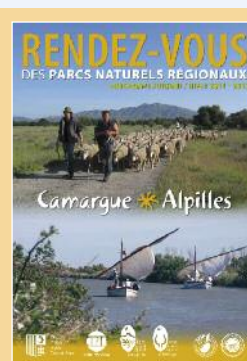
Dernière entrée 1h avant fermeture. Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi, le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

l'édition automne-hiver 2014-2015 du guide « Rendez-vous des parcs naturels régionaux Camargue-Alpilles » vient de paraître.

Il est disponible au Musée de la Camargue ou en téléchargement sur le site du Parc : Rubrique Téléchargement ou Actualités





Hubert Yonnet : pour se souvenir des moments forts du Parc

Au début des années 70, Hubert Yonnet fut l'un des membres fondateurs du Parc naturel régional de Camargue au titre du comité de soutien du Parc et l'un des acteurs majeurs de tous les épisodes de l'histoire du Parc comme l'illustrent quelques images des dix dernières années de son engagement aux côtés du Parc.

1

1^{er} juin 2005 : Hubert Yonnet reçoit la marque « Parc naturel régional de Camargue » pour l'accueil dans sa manade. Il fait partie des premiers professionnels de Camargue à recevoir cette distinction.

2

17 octobre 2006 : Michel Vauzelle, président de Région ouvre les Journées des Parcs au côté de Hubert Yonnet. Ces journées accueillent en Camargue des délégations de tous les parcs naturels régionaux de France.

3

2 juin 2007 : A la fin de la manifestation en soutien au Parc de Camargue qui avait réuni plus de 2500 personnes à Arles, Hubert Yonnet appelle tous les Camarguais à oublier leurs différends et à se réunir pour le futur de la Camargue.

4

2 août 2007 : Hubert Yonnet fait partie de cette délégation de Camarguais qui reçoivent Jean-Louis Borloo, ministre en charge de l'Environnement, venu proposer une solution à la crise « institutionnelle » du Parc de Camargue.

5

17 avril 2008 : Hubert Yonnet est l'un des signataires de la « Charte vestimentaire sur la tenue des gardians » établie par la Confrérie des gardians de Saint Georges et la Nacioun Gardiano.

6

20 novembre 2008 : Hubert Yonnet participe à un des ateliers de concertation organisés pour la procédure de révision de la charte du Parc de Camargue.

7

12 juin 2009 : Hubert Yonnet lors de la célébration des 150 ans de sa manade.

8

27 septembre 2009 : Francis Espejo en grande discussion avec Hubert Yonnet lors de la Fête du Parc de Camargue à Salin-de-Giraud.

9

26 janvier 2010 : Hubert Yonnet participe à la cérémonie en hommage à Gérard Jouve, ancien président du Parc de Camargue, avec lequel il avait collaboré pour la révision de la précédente Charte du Parc signée en 1996.





4



5



6

10

17 avril 2010 : Hubert Yonnet au côté d'Estelle Rouquette, conservateur du Musée de la Camargue, pour l'inauguration de l'exposition « objectifs croisés... » qui valorise les photographies prises au début du 20^{ème} par Carle Naudot, membre par alliance de la famille Yonnet.

11

24 septembre 2010 : Hubert Yonnet est là pour fêter les 40 ans du Parc de Camargue.

12

21 décembre 2010 : Signature de la convention de gestion du domaine de la Bélugue entre le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et Hubert Yonnet.

13

25 février 2011 : Renouvellement du décret de classement du territoire comme Parc naturel régional : le Parc de Camargue s'agrandit à l'est avec une partie du Plan-du-Bourg et de Port-Saint-Louis-du-Rhône. C'est la troisième charte à laquelle Hubert Yonnet aura participé.

14

30 septembre 2012 : Hubert Yonnet reçoit des mains de Jean-Marc Charrier, maire de Port-Saint-Louis-Rhône, le prix du concours des « Prairies fleuries », qui récompense des parcelles de prairie à forte valeur environnementale.



13



14

Aujourd'hui la Camargue vient de perdre un fervent défenseur de ses traditions, qui a toujours su innover et faire reconnaître la place et les valeurs de ce territoire. Même dans les moments les plus difficiles, Hubert Yonnet a toujours veillé à ce que le Parc reste un espace de rencontre, de concertation et de dialogue. La Camargue et le Parc lui en seront éternellement reconnaissants.



10



11



12

LA RÉGION fête les PARCS NATURELS RÉGIONAUX

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014

AU CHAMPIONNAT DE CHEVAL DE RACE CAMARGUE MAS DE LA CURE (Saintes-Maries-de-la-Mer)



La Région fête les parcs naturels régionaux, dimanche 28 septembre 2014,

AU MAS DE LA CURE - MAISON DU CHEVAL CAMARGUE

Pour cette nouvelle édition de la Fête des parcs, le Parc naturel régional de Camargue s'associe au championnat du cheval de race Camargue organisé par l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue qui fête ses 50 ans cette année. Elle se déroulera au Mas de la Cure, propriété du Conservatoire du littoral depuis 1985, situé à l'intérieur du périmètre du Parc naturel régional de Camargue, sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, en bordure sud du Petit Rhône. Le public est invité à une journée exceptionnelle placée sous le thème du cheval, dont le programme riche en animations débutera dès le samedi.

CHAMPIONNAT DU CHEVAL DE RACE CAMARGUE

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

➤ **Journée des juments**

- 9h Finale des 2 ans modèle et allures en main
- 10h Présélection Concours de tri Camagri 2015
- 11h Présentation des juments suitées
- 14h Juments de 3 ans et plus, modèle et allures montés et en main
- 16h Tri de bétail, épreuve facultative

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

➤ **Journée des étalons**

LE PROGRAMME DE LA FETE DU PARC

➤ **Des visites sur le site : à partir de 9h**

Le Château d'Avignon, le Parc ornithologique du Pont de Gau, le mas de la Cure, le Musée de la Camargue,...

➤ **Les animations sur le site : de 9h à 18h au Mas de la Cure**

Les épreuves du championnat du cheval de race Camargue, des spectacles, des stands, des animations pour petits et grands.

➤ **Un espace d'exposition et d'animations**

Rencontrez les producteurs et artisans locaux qui vous feront déguster leurs produits, vous parleront de leur activité et de leur savoir-faire. Tout savoir sur l'agriculture biologique et ses bénéfices avec les animateurs d'Agribio 13.

➤ **« Coin gourmand »**

Menu spécial Fête du parc sur réservation au Mas du Ménage au 06 12 13 77 06
Buvette - Assiettes du terroir et restauration rapide sur site.
Possibilité de pique-nique.

**Infos et réservations : Auprès du Parc naturel régional de Camargue
à partir du 1^{er} septembre 2014 - Tél : 04 90 97 93 97**

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

Tout le programme sur www.parc-camargue.fr ou www.regionpaca.fr

AGENDA

Lundi 8 septembre à 9h

Bureau du Parc

Du 12 au 14 septembre

Camargue gourmande, Arles, stand du Parc
Place de la République, dans le cadre de la Féria du riz

Du 19 au 21 septembre

Journées européennes du patrimoine :
Musée de la Camargue

Mardi 23 septembre à 9h30

Comité syndical du Parc

Les mercredis après-midi

3/9 et 10/9 à 15h30, 17/9 et 24/9 à 15h, 1/10 et 8/10 à 14h30.
Finale le 22/10 à 14h30

Courses de tau organisées par le Parc naturel
régional de Camargue,
aux arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer